

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IESH de Paris, établissement d'enseignement supérieur privé situé à Saint-Denis, a pris connaissance avec étonnement d'un article paru le 10 février 2020 sur le site d'actualités Valeurs Actuelles, avançant des éléments mensongers et diffamatoires à son encontre. Valeurs Actuelles a pris le parti de diffuser sur son site internet, l'idée nauséabonde selon laquelle l'IESH de Paris serait un établissement prônant "*le sectarisme et la radicalisation*".

C'est en tout point méconnaître notre établissement ainsi que les enseignements qu'il dispense, que d'avancer de tels propos, d'autant plus qu'un minimum d'effort de recherche aurait permis aux journalistes de ce sulfureux magazine, de prendre connaissance des programmes et des différentes activités proposés, qui sont à l'opposé des mots *radicalisation* et *sectarisme*.

Nous sommes de surcroît stupéfaits des mensonges et inexactitudes cités par Valeurs Actuelles notamment celui, concernant l'ancien président de la FOIE, Abdallah Ben Mansour. Monsieur Ben Mansour est intervenu dans le cadre de conférences organisées par l'IESH et à l'occasion desquelles, notre établissement n'a jamais constaté que cet intervenant aurait été une "*figure de l'islam radical*".

De même, concernant l'ancien imam de la mosquée de Gonesse, Monsieur Ahmed Hilali, avec qui nous n'entretiens aucun lien, qui serait selon Valeurs Actuelles enseignant au sein de notre établissement, ce qui est strictement faux.

Comme le précise Monsieur Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, notre établissement n'a jamais fait l'objet d'aucun signalement et notamment sur une "*dérive sectaire*". Dès lors, Valeurs Actuelles a choisi de nuire délibérément à l'image de l'IESH, en persistant dans ses fausses accusations.

Dans le cadre d'un droit de réponse diffusé sur le site d'actualité La Vie, en date du 10 décembre 2019, l'IESH a démenti la formation d'une "*jeune fille condamnée à 30 ans de réclusion criminelle pour avoir voulu faire exploser Notre Dame*", alléguée par Valeurs Actuelles, usant de méthodes crasses, faisant fi de toute déontologie ou éthique journalistique.

Pour être plus précis, la "*jeune fille*" dont fait allusion l'article, s'était inscrite en 1ère année de Langue, Littérature et Civilisation Arabes et a abandonné très rapidement sa formation.

L'IESH de Paris exerce ses activités depuis 2001 – et non depuis 2010 comme cela a pu être indiqué dans l'article –, dans le strict respect du principe de laïcité et des valeurs de la République. En aucun cas, notre enseignement académique, n'a porté sur des activités politiques ou n'a été lié à une quelconque mouvance politique, telle que les "*Frères Musulmans*".

De manière très transparente, nos activités socio-culturelles et inter-religieuses notamment dans le cadre de nos partenariats réguliers avec le Groupe d'Amitié Islamo-Chrétien et l'Institut Catholique de Paris sont retransmises par le biais de nos réseaux sociaux.

De même, l'IESH coopère au titre du Diplôme Universitaire "République et Religions", sur l'enseignement de la laïcité avec l'université Paris Sud.

Nos programmes d'enseignement sont consultables par tous sur notre site internet et il est facilement vérifiable, que les enseignements dispensés par nos professeurs, ne relèvent en rien de "prédicateurs radicalisés" mais plutôt, de personnes compétentes ne demandant qu'à exercer leur métier dans le respect qui leur est dû et en conformité avec les principes républicains que Valeurs Actuelles a semble-t-il, décidé d'ignorer.

Nous invitons en outre, Madame la Députée Constance Le Grip qui, portée par d'innombrables préjugés et une méconnaissance manifeste de l'IESH, a tenu des propos à charge, rapportés par Valeurs Actuelles, à venir à notre rencontre comme l'on fait beaucoup d'élus, afin de constater par elle-même que les idées qu'elle avance, sont mensongères.

Nous invitons également Valeurs Actuelles à faire preuve de davantage de déontologie, à l'exemple de nombreux médias tel que Public Sénat dans le cadre de son reportage du 14 janvier 2015, et à l'avenir, à nous contacter afin d'effectuer un réel travail journalistique et de se rendre compte ainsi, du travail sérieux que dispense l'IESH.

Notre établissement a toujours fait preuve de la plus grande fermeté vis-à-vis des dérives sectaires et extrémistes. Nous prôtons depuis nos débuts, l'enseignement d'un islam apaisé en phase avec le contexte européen dans lequel nous sommes inscrits et refusons que des sites d'actualités en mal de buzz et de clics, diffusent un amalgame diffamatoire à notre égard et à l'égard de notre personnel enseignant.

L'IESH de Paris se réserve le droit de saisir les tribunaux compétents des allégations qui lui ont été portées.